



## DOSSIER DE PRESSE

### LE LABEL « TOURISME ET HANDICAP »



## PREMIER BILAN EN LOIRE-ATLANTIQUE

19 Mars 2008



Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique  
11 rue du Château de l'Eraudière – CS 40698 – Nantes cedex 3  
[promotion@loire-atlantique-tourisme.com](mailto:promotion@loire-atlantique-tourisme.com) - Tél. : 02.51.72.95.30 – Fax : 02.40.20.44.54

# LE LABEL TOURISME ET HANDICAP



Créé en 1999 par l'État, le label Tourisme et Handicap est une marque de qualité de l'accueil. Il résulte d'un partenariat entre le ministère chargé du Tourisme, les professionnels du tourisme et les associations représentant les personnes handicapées. A ce titre, l'Association Tourisme et Handicaps (ATH) est chargée d'assurer la coordination nationale du dispositif.

## Le label, trois niveaux d'intervention

- National → gestion de la marque par l'association « Tourisme et Handicaps ».
- Régional → mise en œuvre du label par la Direction Régionale du Tourisme des Pays de la Loire.
- Départemental → relais sur le terrain assuré par le Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique. Le CDT anime la Commission Départementale et le réseau des évaluateurs.

## Le label, pour quels objectifs ?

- Identifier l'accessibilité des lieux de vacances, de loisirs ou de culture pour les personnes en situation de handicap et de leur garantir une information fiable.
- Tenir compte des quatre types de handicaps : moteur, visuel, auditif, mental.
- Sensibiliser les professionnels du tourisme à l'accueil des personnes en situation de handicap.

## Le label, pour qui ?

- Une clientèle individuelle avec des besoins spécifiques.
- Nombreuses sont les personnes concernées :

Loin de se limiter à un public souffrant de handicap, cette démarche qualité s'ouvre à un très large public : 3ème âge, personnes momentanément blessées ou encore encombrées par une poussette...

- Un véritable potentiel de clientèles\* :

Plus de 4,4 millions de personnes souffrent d'une déficience motrice

Plus de 1,6 million de personnes souffrent de déficiences auditives

Plus de 1,1 million de personnes souffrent de déficiences visuelles

Plus de 1,6 million de personnes souffrent de déficiences mentales

\* source : Enquête Insee – Handicaps, Incapacités, Dépendance de 1999

## Un label identifiable

Ce label déclinable peut être accordé pour 1, 2, 3 ou 4 types de handicaps. Il est valable pour une durée de 5 ans.

# LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU LABEL EN LOIRE-ATLANTIQUE

## Une mise en réseau d'acteurs

- Une mise en œuvre, sur le plan départemental, confiée en 2005 au Comité Départemental du Tourisme en coordination avec la Délégation Régionale au Tourisme des Pays de la Loire.
- Une politique qui s'inscrit dans le développement du Tourisme Solidaire initiée par le Conseil Général.
- Une action qui s'appuie sur une large mobilisation des acteurs du tourisme : Pays, Offices de Tourisme, prestataires, etc...

## Le résultat d'une démarche collective

- Mise en place et animation d'un réseau d'Evaluateurs (représentants des Gîtes de France, Clévacances, représentants des Associations : APF, COPHAVI, FMH, représentants des Territoires : Parc Naturel de Brière, OT de Nantes Métropole, Cap Atlantique, Communauté de Communes du Pays d'Ancenis).
- Mobilisation des partenaires Pays pour l'organisation de journées d'information (Pays de Châteaubriant, Pays d'Ancenis, Pays de Retz, Pays du Vignoble Nantais, Presqu'île de Guérande).
- Mobilisation de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative pour développer la labellisation dans les Offices de Tourisme.

## Le label en chiffres au 19 Mars 2008

- 2 589 sites labellisés sur le plan national
- 115 labellisés au niveau de la région Pays de la Loire
- 32 sites labellisés en Loire-Atlantique

**- 62 dossiers passés en commission départementale depuis 2005**

**- 32 labellisés** (dont 1 site labellisé avant 2005)

**→ soit un taux de concrétisation de 50 %**

(31 labellisés sur 62 dossiers envoyés en commission départementale)

**- 24 dossiers en cours**

**- 15 dossiers sans suite**

## La répartition par type de handicap et par type de structure

Labellisation par handicap	National (sur 2300 sites labellisés)	Loire-Atlantique (sur 32 sites labellisés)
Moteur	65 %	75 %
Mental	79 %	94 %
Auditif	43 %	87 %
Visuel	25 %	44 %

Labellisation par site	National (sur 2300 sites labellisés)	Loire-Atlantique (sur 32 sites labellisés)
Hébergements	55,8 %	71 %
Restaurants	8,9 %	20 %
Lieux de visite	19,8 %	6 %
Activités sportives et de pleine nature	4,2 %	/
Offices de Tourisme	4,5 %	/
Autres (cinémas, ...)	6,8 %	3 % (une péniche)

### Et pour demain ?

- Poursuivre la labellisation des structures d'hébergement : le premier besoin de toutes les clientèles.
- Etendre la labellisation aux restaurants, lieux de visite, offre « loisirs », randonnée.
- Fédérer l'offre au service de l'économie touristique par un travail de promotion et de commercialisation ciblé sur un marché régional et national :
  - participation au Forum « Papillons Blancs », à Saint-André-des-Eaux, en janvier,
  - participation à TCap Forum, le 22 mars à Nantes,
  - participation au salon Autonomic, en juin à Paris,
  - mailings ciblés (handicaps moteur et mental),
  - référencement sur des sites Internet spécialisés.



# « JOURNEES NATIONALES TOURISME ET HANDICAP »

## « Journées Nationales Tourisme et Handicap », les 29 et 30 mars :

- Un évènement organisé par l'Association Nationale Tourisme et Handicaps.
- 423 participants au niveau national.
- Le Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique joue son rôle de relais auprès des prestataires labellisés Tourisme et Handicap.
- 7 participants en Loire-Atlantique ouvriront leurs portes.

### LISTE DES PARTICIPANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE AUX JOURNEES NATIONALES TOURISME ET HANDICAP LES 29 ET 30 MARS 2008

Nom	Coordonnées	Actions mises en place	Date(s)
Parc Ker Anas	2, route de la Maisonneuve 44117 St André des Eaux Tél : 02 40 01 27 48 E-mail : <a href="mailto:keranas@wanadoo.fr">keranas@wanadoo.fr</a> <a href="http://www.keranas.fr">www.keranas.fr</a>	- « Jeu de l'Oie » sur le site du Parc Ker Anas, labellisé 4 handicaps - Tarif : 3,90 € pour les personnes handicapées et leurs accompagnants (au lieu de 6,30 €).	29 et 30 mars de 14h à 18h
Hôtel de la Loire / Restaurant Les Bâteliers	Le Jarier d'Ancenis – RD 723 44150 Ancenis – St Herblon Tél : 02 40 96 00 03 E-mail : <a href="mailto:contact@hotel-loire.net">contact@hotel-loire.net</a> <a href="http://www.hotel-loire.net">www.hotel-loire.net</a>	Une visite de l'établissement sera prévue de 14h à 18h. A cette occasion, un tirage au sort sera organisé afin d'offrir des bons-cadeaux pour un repas au restaurant Les Bâteliers, ouvert le samedi midi et soir et exceptionnellement le dimanche midi.	29 et 30 mars
Hôtel Le Relais de la Grange	Rue d'Anjou 44390 Nort sur Erdre 02 51 12 60 57 / 06 84 98 33 83 <a href="mailto:jjbourdet1@hotmail.fr">jjbourdet1@hotmail.fr</a> <a href="http://www.relaislagrange.com">www.relaislagrange.com</a>	Remise de 20 % sur les prestations hôtelières durant les jours de l'action	29 et 30 mars
Gîte rural La Tennaière	M. et Mme Salliot 35, la Tennaière 44160 Sainte Reine de Bretagne Tél : 02 40 01 13 92 E-mail : <a href="mailto:mfy.salliot@free.fr">mfy.salliot@free.fr</a>	- Une visite du gîte labellisé 4 handicaps - Un apéritif offert, à 11h30	Samedi 29 mars
Gîte rural de Billeroux	M. et Mme Lambert 9 bd St-Germain – Billeroux 44170 Vay Tél : 02 40 87 90 05	- Une visite du gîte labellisé 4 handicaps	Dimanche 30 mars
Gîte rural les Roseaux de Callac	M. et Mme Debarre Les Roseaux de Callac 44290 Guémené Penfao Tél : 02 40 51 12 36 E-mail : <a href="mailto:mic.debarre@wanadoo.fr">mic.debarre@wanadoo.fr</a>	- Une visite du gîte labellisé moteur, mental et auditif - Petites promenades en calèches	Dimanche 30 mars uniquement l'après-midi, de 14h à 18h
Péniche Cap Vert	Péniche amarrée à Nantes bassin Saint Félix, en face de la sortie sud de la gare SNCF. (Tél du pilote : 06 76 84 00 26)	- A l'occasion des Journées Tourisme et Handicap des 29 et 30 mars, la péniche Cap Vert (labellisée 4 handicaps) sera ouvert à la visite, sur rendez-vous, du 24 mars au 4 avril.	Du 24 mars au 4 avril

# TEMOIGNAGES DE SITES LABELLISES EN LOIRE-ATLANTIQUE

## M. et Mme Gendron – Camping rural Le Relais des Garennes, à Montbert

« Dès la conception de notre petit camping, nous avons tenu à ce qu'il soit accessible. Avec l'aide de l'APF, nous l'avons aménagé en conséquence. Depuis notre ouverture en l'an 2000, nous avons accueilli quelques personnes handicapées accompagnées de leur conjoint ou famille qui pour certains, reviennent chaque année. En 2007, grâce à la communication faite à l'obtention du label Tourisme et Handicap, 3 couples sont venus. Pour ce public, le mot accueil prend tout son sens car nous sommes encore plus vigilants afin que leur bien-être soit assuré. La mixité engendrée lorsque des personnes handicapées sont présentes est un enrichissement certain pour tout le monde. D'une manière générale, le label est bien perçu et des gens de notre commune nous ont félicités pour la démarche. »

## M. et Mme Rambaud - Parc Ornithologique de Ker Anas à Saint-André des Eaux

« Notre parc a ouvert en 1992. Chaque année, nous accueillons entre 200 et 250 personnes en situation de handicap. Pour la petite histoire, nous avons envie de rajouter que nous sommes des enfants d'un monde associatif regroupant des personnes valides et handicapées de tout milieu, de tout âge et de tout handicap... Après 15 ans d'investissement dans une association («Vive la vie»), nous avons, dès la création de notre parc, eu une sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées. Ayant dans notre propre famille plusieurs proches avec des problèmes de motricité, nous avons à cœur d'aménager notre site afin qu'il soit accessible à tous.



Nous avons comptabilisé sur l'activité 2006/2007, année de l'obtention du label Tourisme et Handicap, une fréquentation supérieure aux années précédentes. Soulignons que le groupe des mal-voyants du Pas-de-Calais avec un effectif de 150 personnes a bien contribué à cette différence. Nous sommes convaincus que l'obtention du label commence à nous être bénéfique. Il est nécessaire de continuer à communiquer sur ces initiatives.

Notre travail est d'accueillir tous nos visiteurs le mieux possible et leur faire partager notre passion pour des oiseaux merveilleux : les anatidés. Nous aimons le contact avec les gens venus de tous les horizons et à chaque type de visiteur, groupe ou individuel, nous essayons de nous adapter... Il nous a donc semblé normal et utile d'obtenir le label Tourisme et Handicap... »

## M. Poulain – Gîte rural La Cour de Brehain à Conquereuil

« J'ai repris un gîte homologué par l'APF, donc aménagé dès le début pour les personnes en situation de handicap, puis nous avons obtenu le label en 2006, pour le handicap moteur et le handicap mental. Aujourd'hui, près de 50 % de notre clientèle est en situation de handicap. Mais les premières années, ce chiffre n'était pas si élevé.

Nous prenons plaisir à recevoir les personnes en situation de handicap, qui sont à l'aise chez nous et trouve une ambiance conviviale. »



## Mme Guillet – Gîte rural La Demanchère à Sucé sur Erdre

« Nous avons ce gîte depuis 25 ans. Avant son aménagement adapté, un jeune couple est arrivé pour séjourner dans ce gîte, mais le jeune homme en fauteuil roulant n'a pu rentrer car la porte n'était pas assez large. Il m'a alors demandé s'il pouvait rester quelques heures dans le jardin du gîte pour respirer l'odeur des roses et prendre un peu de bon temps. Cela m'a beaucoup peiné, et j'ai alors décidé d'aménager le gîte pour permettre aux personnes en situation de handicap de partir en vacances.

Nous recevons beaucoup de personnes handicapées, principalement des couples et des groupes. Elles sont ravies de trouver des hébergements aménagés, car pendant longtemps, elles ne pouvaient partir en vacances par manque de structures adaptées. C'est pourquoi, elles séjournent généralement sur une période assez longue : de 2 à 3 semaines.

Nous sommes très heureux de les accueillir et de leur apporter un peu de bonheur. »

## VOS CONTACTS

[Tiphaine BLOT - Attachée de Presse](#)

T. 02 51 72 95 42 F. 02 40 20 44 54  
Mail : [t.blot@loire-atlantique-tourisme.com](mailto:t.blot@loire-atlantique-tourisme.com)

[Jean-Yves VALEMBOIS / Patricia PAUVERT](#)  
[Coordination Tourisme & Handicap - CDT 44](#)

T. 02 51 72 95 30/35 F. 02 40 20 44 54  
Mail : [promotion@loire-atlantique-tourisme.com](mailto:promotion@loire-atlantique-tourisme.com)

[Marie-France COCHETEL](#)

[Délégation Régionale du Tourisme des Pays de la Loire](#)

T. 02 40 35 05 90 F. 02 40 35 05 99  
Mail : [drt.pays-de-la-loire@tourisme.gouv.fr](mailto:drt.pays-de-la-loire@tourisme.gouv.fr)